

L'honorable M. CLORAN: C'est un bill de finance accordant \$1,000. C'est un bill de la finance.

Le PRESIDENT: Je ne parle pas à ce point de vue-là. Ce rapport ne sera-t-il pas transmis au comité de l'économie interne? Je crois que si cette question était discutée comme elle devrait l'être, j'aurais un mot à dire, parce que j'ai des pouvoirs à exercer dans le comité. J'ai, au moins un siège dans ce comité, et je devrais avoir un mot à dire relativement au changement de la composition du personnel. Si je me trompe, tant mieux.

L'honorable M. DANDURAND: Je dirai à l'honorable président que nous avons tenu pour admis que la question de la réorganisation du personnel des rapporteurs était de consentement tacite, au moins, laissée à la sagesse du comité des Débats. Il a fallu avoir des conférences avec le comité de la Chambre des communes à ce sujet. A un certain moment j'ai cru que nous aurions dû procéder autrement; mais, au dernier moment—comme nous faisons toujours quand nous sommes pressés—quand tout parut satisfaisant, hier le comité adopta cette procédure-ci, et j'espère que Son Honneur le Président approuvera les conclusions auxquelles nous sommes arrivés en soumettant le rapport au vote de la Chambre.

Le PRESIDENT: Je suppose que je devrai approuver ce qu'a fait le comité et y donner mon consentement par mon silence. Personnellement je n'ai pas d'objection à l'adoption du rapport; il n'y a en jeu qu'une question de principe, et je veux être un membre de cette Chambre à ses derniers moments et aux derniers moments de mes fonctions comme président.

L'honorable M. CLORAN: Oh! vous connaissez les secrets du gouvernement.

Le PRESIDENT: Je ne connais aucun secret, pas même les secrets de l'honorable sénateur.

La motion est adoptée.

L'honorable M. FARRELL propose l'adoption du cinquième rapport du comité des Débats.

La motion est adoptée.

#### LA RECONSTRUCTION DES EDIFICES DU PARLEMENT.

L'honorable M. WATSON: Comme les honorables sénateurs le savent, le leader de la Chambre et moi nous faisons partie du comité formé pour la reconstruction des édi-

fices du parlement. Quelques changements aux plans ont été recommandés et peuvent être vus dans la chambre de l'honorable M. Rogers. On a proposé d'ajouter un étage à l'édifice, et les plans indiquant l'addition proposée peuvent être examinés là.

L'honorable M. SPROULE: Ce n'est que par les journaux que j'ai entendu de temps à autre parler de ces changements. Deux plans nous ont été soumis. J'ai examiné les deux, et il m'a semblé que la majorité de ceux qui étaient présents étaient évidemment favorables au deuxième plan qui avait été soumis; mais un journal de la ville a dit que le premier plan avait été adopté. Je ne puis comprendre comment la chose pourrait être vraie à en juger par l'approbation des sénateurs qui ont examiné les deux plans. Le premier plan était, à proprement parler, semblable à l'ancien et désignait le Sénat comme une chambre dans une chambre, qui ne s'étendait pas jusqu'aux murs extérieurs; l'autre plan montre la Chambre du Sénat dans la partie est du bloc, les fenêtres ouvrant au dehors comme dans cet édifice. Il s'agit de savoir lequel des plans doit être adopté. Ce comité ne nous a pas dit lequel il préférerait.

L'honorable M. WATSON: Il serait bon de voir les plans avant d'exprimer une opinion. Quant au Sénat, un grand nombre de sénateurs ont approuvé le plan Ewart.

L'honorable M. SPROULE: C'est ce plan dont j'ai parlé comme du dernier plan.

L'honorable M. WATSON: Les membres des Communes étaient unanimement favorables à l'autre. Un changement a été fait, et, à la dernière séance du comité, nous avons cru opportun de faire produire les plans afin que les honorables sénateurs pussent les voir avant leur adoption.

L'honorable M. DANDURAND: L'honorable sénateur peut-il nous dire quelles raisons ont été données pour faire adopter le plan qui tend à mettre les deux Chambres aux extrémités de l'édifice et non pas au centre, comme M. Ewart l'a proposé.

L'honorable M. WATSON: Le plan connu comme le plan Pearson-Marchand tend à donner plus de lumière du dehors que l'ancien plan. On a condamné le plan Ewart parce qu'il tendait à mettre l'extrémité nord à l'extérieur de l'édifice; les Chambres doivent être situées à l'est et à l'ouest, avec une salle d'une largeur d'environ 80 pieds entre la Chambre du Sénat et la Chambre des communes. Cela a été fait en vue d'utiliser la nouvelle partie du vieil édifice. Le plan Pearson tend à mettre les Cham-